

PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

2017-11-13

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue à 19 h le 13 novembre 2017 à la salle du conseil au 4765 chemin de Capelton, Canton de Hatley.

SONT PRÉSENTS les conseillères Mesdames Sylvie Cassar, Danielle Côté, Maryse Gaudreau et les conseillers suivants : Messieurs Patrick Clowery et Vincent Fontaine,

FORMANT QUORUM sous la présidence du maire Monsieur Martin Primeau,

EST AUSSI PRÉSENTE Liane Breton, directrice générale

EST ABSENT : Jacques Bogenez

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 2 et 6 octobre 2017
4. Suites des procès-verbaux du 2 et 6 octobre 2017
5. Période de questions des citoyens et visiteurs
6. Programme de soutien à la démarche municipalité amie des aînés
7. Programme PIIRL – soumission retenue et mode de financement
8. Mats de drapeau
9. Mandat de recrutement BriORH
10. Acceptation de l'analyse de la structure organisationnelle et de descriptions de tâches
11. Demande au programme d'aide financière du fonds de la sécurité routière
12. Nomination des délégués Régie incendie de l'Est
13. Contrat 2018 Serge Côté urbaniste
14. Nomination du maire suppléant
15. Embauche Monsieur Michael Henri chauffeur de camion en support
16. Programme pour une 9^e semaine de camp de jour
17. Adoption des comptes à payer
18. Correspondance
19. Divers
20. Deuxième période de questions
21. Clôture de la séance

17-11-13.01

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire constate le quorum à 19 h et déclare la séance ouverte.

17-11-13.02

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté et approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

17-11-13.03

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 2 ET 6 OCTOBRE 2017

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR

ET RÉSOLU QUE les procès-verbaux du 2 et 6 octobre 2017 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

17-11-13.04

SUITES AUX PROCÈS-VERBAUX DU 2 ET 6 OCTOBRE 2017

Aucune suite

PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

17-11-13.05

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET VISITEURS

Monsieur Bruce Kirby souhaite la bienvenue aux nouvelles élues, il demande quand seront installés les numéros de porte pour la sécurité routière ?
Demande si nous allons recouvrir le sable pour l'hiver au garage ?

17-11-13.06

PROGRAMME DE SOUTIEN À LA DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Hatley désire se prévaloir d'une politique pour les Aînés pour les années futures;

ATTENDU QUE le *Ministère de la Famille Québec* offre un programme de soutien pour le plan d'action et l'élaboration de ladite politique;

PAR CONSÉQUENT IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY

ET RÉSOLU QUE le conseil mandate Madame Sylvie Cassar et Monsieur Patrick Clowery comme personnes élues responsables de ce programme;

ET RÉSOLU QUE le conseil a nommé comme représentante de la municipalité Madame Catherine Duguay pour le suivi de la demande d'aide financière ainsi que la signature de la convention d'aide financière et de la reddition de compte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

17-11-13-07

PROGRAMME PIIRL SOUMISSION RETENUE ET MODE DE FINANCEMENT

ATTENDU la demande de soumission pour le programme PIIRL relatif aux matériaux granulaires et pavage pour les chemins Hatley Centre et North;

ATTENDU QUE le programme PIIRL subventionne SOIXANTE-QUINZE POUR CENT (75 %) des frais des matériaux et du pavage;

ATTENDU QUE TROIS (3) soumissionnaires ont répondu à l'appel d'offres et que les TROIS (3) soumissions sont conformes au devis;

Couillard Construction	196 536,28 \$ taxes incluses
Sintra inc.	229 548,38 \$ ""
Eurovia	201 581,35 \$ ""

PAR CONSÉQUENT IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR

ET RÉSOLU QUE la municipalité attribue le contrat des matériaux granulaires et de pavage pour le programme PIIRL à la firme Couillard Construction sous réserve d'obtenir la subvention du programme PIIRL.

ET RÉSOLU QUE le mode de financement soit par le fonds général de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

17-11-13.08

MATS DE DRAPEAU

ATTENDU QUE la municipalité a reçu trois (3) soumissions pour l'installation de mats de drapeau :

Flag Shop	4 813 \$ sans installation
L'Étendard	4 800 \$ sans installation
Tecnima	4 800 \$ installation incluse

PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

PAR CONSÉQUENT IL EST PROPOSÉ PAR DANIELLE CÔTÉ

QUE le conseil accepte la soumission de Tecnima pour l'achat et l'installation de TROIS (3) mats de drapeau (modèle MC-25) de Tecnima au montant de 4 800 \$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

17-11-13.09

MANDAT DE RECRUTEMENT BRIORH

ATTENDU QUE la municipalité souhaite recruter une nouvelle personne à la direction générale vu que Madame Breton quitte son emploi fin janvier 2018;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une offre de service de la firme BrioRH soit 14 % du salaire qui sera alloué à la personne choisie;

PAR CONSÉQUENT IL EST PROPOSÉ PAR VINCENT FONTAINE

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte la soumission BrioRH pour un mandat de recrutement pour le poste de directeur général ou directrice générale de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

17-11-13.10

ACCEPTATION DE L'ANALYSE DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET DE DESCRIPTIONS DE TÂCHES

ATTENDU QUE la municipalité a reçu l'analyse de la structure organisationnelle et les descriptions de tâches de chacun des postes administratifs;

ATTENDU QUE la municipalité doit par résolution approuver les descriptions de tâches de chacun des postes ainsi que l'analyse organisationnelle;

PAR CONSÉQUENT IL EST PROPOSÉ PAR VINCENT FONTAINE

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte les descriptions des tâches de chaque poste administratif et l'analyse organisationnelle présentées par la firme BrioRH.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

17-11-13.11

DEMANDE AU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE DU FONDS DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

ATTENDU le Programme d'aide financière du fonds de la sécurité routière;

ATTENDU QUE le chemin Sherbrooke est régulièrement utilisé par les amateurs de vélos de route et que cette activité est en croissance;

ATTENDU QUE le chemin Sherbrooke est étroit et n'offre pas d'accotement pour les cyclistes, ce qui représente un danger potentiel important de blessures ou de décès pour ceux-ci;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite aménager le chemin Sherbrooke pour améliorer la sécurité routière pour tous les usagers et particulièrement pour la clientèle vulnérable des cyclistes;

PAR CONSÉQUENT IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY

PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

QUE le conseil appuie le projet d'aménagement du chemin Sherbrooke qui comprend les éléments suivants :

- Pavage des accotements du chemin Sherbrooke d'une largeur d'un (1) mètre des deux côtés du chemin et de 1,5 mètre dans les courbes sur une distance de 2 300 mètres;
- Possibilité de diminuer de la limite de vitesse de 70 km/h à 50 km/h;
- Installation de balises de piste cyclable et de limite de vitesse à intervalles réguliers délimitant le corridor cycliste et rappelant la limite de vitesse réduite;
- Acquisition d'une largeur de DEUX (2) mètres pour élargir l'emprise de la route dans un secteur particulièrement problématique, sur une distance d'environ CENT (100) mètres;
- Utilisation régulière d'un panneau afficheur de vitesse.

QUE le conseil autorise la présentation d'une demande au Programme d'aide financière du fonds de la sécurité routière;

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer tout document relatif à ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

17-11-13.12

NOMINATION DES DÉLÉGUÉS RÉGIE INCENDIE DE L'EST

IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE GAUDREAU

ET RÉSOLU de nommer le maire, Monsieur Martin Primeau comme délégué auprès de la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est, communément appelé «Régie incendie de l'Est» et Monsieur Patrick Clowery conseiller, comme délégué substitut tel que le prévoit les articles 5.1 et 5.3 de l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

17-11-13.13

CONTRAT 2018 SERGE CÔTÉ URBANISTE

ATTENDU QUE le contrat de service annuel en urbanisme vient à échéance le 31 décembre 2017;

ATTENDU QUE la clause 5 de ce contrat précise que l'entente se renouvelle automatiquement à moins d'un préavis écrit de trois (3) mois à l'effet contraire;

ATTENDU QUE la firme SCU Serge Côté, urbaniste offre de maintenir le même service pour un montant de DIX MILLE DOLLARS (10 000 \$);

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR VINCENT FONTAINE**

ET RÉSOLU QUE de surseoir à cette décision

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

17-11-13.14

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

ATTENDU QUE Monsieur Jacques Bogenez est maire suppléant de la municipalité depuis le 1^{er} avril 2017;

ATTENDU QUE nous devons renommer le maire suppléant vu que la période se terminera le 1^{er} décembre 2017;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR DANIELLE CÔTÉ**

PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

ET RÉSOLU QUE la municipalité du Canton de Hatley nomme Madame Sylvie Cassar, mairesse suppléante de la municipalité du 1^{er} décembre 2017 jusqu'au 1^{er} août 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

17-11-13.15

EMBAUCHE DE MONSIEUR MICHAEL HENRI, CHAUFFEUR DE CAMION

ATTENDU QUE la municipalité a ouvert un poste de chauffeur de camion en support à l'équipe de déneigement ;

ATTENDU QU'UN appel de candidatures a été effectué et que la personne retenue est Monsieur Michael Henri

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR VINCENT FONTAINE

ET RÉSOLU QUE le conseil accepte la nomination de Monsieur Henri Michael comme chauffeur de camion en support à l'équipe de déneigement;

ET RÉSOLU QUE le conseil mandate le maire et la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, tous les documents inhérents à ce dossier d'embauche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

17-11-13.16

DEMANDE POUR UNE 9^E SEMAINE POUR LE CAMP DE JOUR

ATTENDU QUE le ministère de la Famille a élaboré et mis en place le Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2017 (Programme) qui vise à soutenir de nouveaux projets, bonifier ou accroître l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire, pendant la relâche scolaire et la période estivale 2017.

ATTENDU QUE le Canton de Hatley a réalisé un projet pendant la période estivale 2017;

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE GAUDREAU

ET RÉSOLU d'autoriser Madame Catherine Duguay à signer au nom de du Canton de Hatley le Rapport final dans le cadre du Programme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

17-11-13.17

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

La liste des chèques est remise à tous les membres du conseil municipal

NOS CHÈQUES FOURNISSEURS	MONTANT
201700971 à 201701142	809 238,14 \$
Salaires octobre 2017	34 454,72 \$

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR

ET RÉSOLU QUE la secrétaire-trésorière procède au paiement de ces comptes le 14 novembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**PROCÈS-VERBAL
CANTON DE HATLEY**

17-11-13.18

CORRESPONDANCE

Ministère des Transports – Accusé réception demande de clignotant intersection Route 143 et chemin Sherbrooke

MRC Memphrémagog Ristourne SQ (31 486 \$)
Programme PIIRL subvention projetée 161 000 \$ (dépenses 192 000 \$)

17-11-13.19

DIVERS

Aucun point apporté

17-11-13.20

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Robert Ride demande qui paiera pour le chemin Sherbrooke ?
Monsieur André Croteau demande quand le budget 2018 sera adopté ?
Monsieur David Wright demande des explications pour le déjeuner du maire le 3 décembre prochain

17-11-13.21

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Maryse Gaudreau propose la clôture de la séance à 19 h 22.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Je, Martin Primeau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martin Primeau
Maire

Liane Breton
Directrice générale